



RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION
Maison Généralice
17, rue de l'Assomption
75016 PARIS – France



Tél. 33.1.46.47.84.56 – Mob. 33.7.57.40.34.20
 Email : rekha.chennattu@assumpta.fr

SESSION POUR LES ÉCONOMES PROVINCIALES [13-23 OCTOBRE, 2019]

Message d'Accueil et d'Ouverture **Auteuil - 13 Octobre 2019**

Très chères Sœurs,

Bonjour ! Et Bienvenue à toutes et à chacune à la Session des Économés Provinciales 2019.

C'est avec une immense joie que je m'adresse à vous ce matin. C'est vraiment merveilleux de vous avoir parmi nous à la maison mère pour partager des expériences, apprendre les unes des autres, repenser les questions économiques d'une manière fidèle à notre charisme et à notre mission, et réfléchir ensemble sur la façon de faire avancer la Congrégation en gardant à l'esprit les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés dans notre vie quotidienne et dans une société sécularisée.

Votre mission en tant qu'économés provinciales et telle que décrite par la Règle de vie, est « d'administrer les biens temporels de la province en dépendance de la Supérieure provinciale et sous la vigilance de son Conseil (...) cherchant des gestes qui traduisent concrètement l'esprit de pauvreté et de partage. » [RV 109].

Comme vous le savez, lorsque nous administrons les biens de la congrégation, nous gardons à l'esprit les normes de notre congrégation (Règle de Vie), les enseignements de l'Église et les lois de nos Sociétés respectives.

Les numéros 144-155 de notre Règle de Vie traitent de l'administration des biens de la congrégation et soulignent deux directives importantes pour votre mission :

- La richesse et les biens de la congrégation ne sont PAS notre propriété privée, mais ils appartiennent à la congrégation et à l'église.
- En définitive, ils appartiennent à Dieu et ils doivent être utilisés au service du Royaume de Dieu ou au service de la mission de Dieu.

Le document du Vatican, *L'Économie au service du Charisme et de la Mission*, énonce trois valeurs et trois principes comme exigences incontournables pour votre mission :

- Valeurs : Crédibilité, Professionnalisme et Expérience [voir page 57].
- Principes : Responsabilité, Transparence et Confiance [voir page 70].

Je ne veux pas entrer dans les détails du document. Je suis sûr qu'au cours de la session, vous aurez l'occasion d'étudier le document et d'approfondir ces aspects importants de votre mission.

De la même manière, le Pape François nous l'a rappelé à maintes reprises. Nos finances sont au service du charisme et de la mission, ce qui impliquerait deux choses : (i) être professionnelle, (ii) ne pas perdre l'aspect évangélique de la gratuité de la grâce quand on traite de l'argent et des biens de la congrégation.

Nous sommes conscientes que les lois et les politiques économiques de chaque pays sont très différentes les unes des autres. Je vous encourage à étudier et à vous familiariser avec ces lois et ces politiques afin d'être plus prudentes et efficaces dans vos contextes locaux respectifs.

George Lorimer, un journaliste américain bien connu du 19e siècle, a dit un jour : "C'est bien d'avoir de l'argent et des choses que l'argent peut acheter, mais c'est bien aussi de vérifier de temps en temps et de vous assurer que vous n'avez pas perdu ce que l'argent ne peut acheter." Je trouve cette pensée plus pertinente encore dans notre contexte de vie consacrée. Je voudrais donc ajouter ceci :

- L'argent peut acheter une chapelle magnifique, mais pas une expérience de Dieu.
- L'argent peut acheter un très beau couvent, mais pas une communauté aimante.
- L'argent peut acheter un centre socio-pastoral confortable ou une école bien équipée, mais ni le dévouement ni l'engagement ni la transformation sociale.

Lorsque nous gérons l'argent au nom de la congrégation ou de la province, il est bon de réexaminer nos attitudes de temps à autre et de nous assurer que nous n'avons pas perdu ce que l'argent ne peut acheter : la bonté, la compréhension, le respect et le dégagement joyeux par rapport au pouvoir de l'argent. Je vous invite à être fermes et souples ainsi qu'à être professionnelles et magnanimes au service de la vie et du bien commun.

La question est donc de savoir comment devenir vraiment professionnelles dans le domaine économique, dans nos contextes locaux respectifs, sans perdre la grâce évangélique d'être au service de la mission de Dieu ?

Je vous suis très reconnaissante et je remercie chacune d'entre vous pour votre généreux service et votre engagement dans chacune de vos provinces. Je profite aussi de cette occasion pour remercier Sr Cécile Franquin, notre Économe Générale bien-aimée, et son excellente équipe finance qui la soutient - Sr Irene Cécile du Conseil général, et les membres du comité ad hoc, Sœurs Marisabel (Espagne), Fe Emmanuel (Asie Pacifique) et Anne Guillien (France). Ensemble, elles ont préparé cette session pour vous avec beaucoup de cœur et d'enthousiasme et avec une attention aux moindres détails.

Donc, mes sœurs, ayez une session fructueuse, profitez-en et repartez enrichies et renouvelées dans votre corps, votre esprit et votre âme. Et revenez dans vos provinces respectives comme de BONNES NOUVELLES !

Je vous souhaite une belle session. Que Dieu bénisse vos travaux !



Rekha M Chennattu, RA
Supérieure Générale